

Recherche en médecine de premier recours

# Un soutien financier du CMPR très attendu en 2022!

**Fabian Egli**

Responsable communication CMPR

## Bourse de démarrage 2022

En 2022 également, le Collège de Médecine de Premier Recours (CMPR) a lancé un appel pour des projets innovants pour la demande de bourses de démarrage.

Pour rappel: l'objectif de la bourse de démarrage est de promouvoir le lancement de projets de recherche innovants ou d'autres évolutions en soins de premier recours. Celle-ci est pensée comme un financement initial unique et s'adresse en premier lieu aux jeunes médecins en formation postgraduée (médecine de famille et de l'enfance). Chaque année, quatre projets au maximum sont soutenus avec une somme maximale de 40 000 francs par projet.

## L'objectif de la bourse de démarrage est de promouvoir le lancement de projets de recherche innovants ou d'autres évolutions en soins de premier recours.

Les projets acceptés ont tous été soumis à un jury international indépendant et évalués par celui-ci sur la base des critères suivants:

- Innovation et originalité
- Pertinence pratique
- Qualité méthodique
- Faisabilité

La décision finale d'attribution des bourses de démarrage revenait au Conseil de fondation du CMPR, qui a heureusement retenu les trois projets suivants:

- «*Job dissatisfaction: what is the situation of Swiss general practitioners?*» de Christine Cohidon et al.
- «*Changes in prevalence of short and continuous Zolpidem and Benzodiazepine prescription in Switzerland. Evidence from insurance claims data 2010–2019.*» de Tamara Scharf et al.
- «*Was the introduction of new evidence and new guidelines for treatment of subclinical hypothyroidism associated with change in trends of levothyroxine prescriptions by general practitioners in Switzerland? An interrupted time series analysis from 2015–2021.*» de Mirah Stuber et al.

## Fonds de recherche 2022

Le Fonds de recherche est chaque année dédié à un thème différent. En 2022, il était dédié au thème «Self-care et éducation des patients». Les projets sont évalués selon les critères d'importance et de pertinence du thème pour la médecine de famille, la méthodologie et la faisabilité dans le cadre budgétaire. De nombreux projets ont été soumis, mais c'est finalement celui de Carole Aubert qui a convaincu non seulement le jury, mais aussi le Conseil de fondation du CMPR. Le projet encouragé avec le Fonds de recherche était «*Sedative-hypnotic in older adults with sleep problems in Switzerland: general practitioner determinants of (de)prescribing and patient self-care educational materials*», de Carole Aubert et al.

## Fonds interprofessionnalité 2022

Le Fonds interprofessionnalité a pour sa part pour objectif d'améliorer la collaboration des équipes interprofessionnelles. Les projets soumis ne doivent donc pas être axés sur un thème précis, mais prendre en compte au moins deux groupes professionnels du domaine de la médecine de famille. Là encore, des projets intéressants ont été soumis. Après une première évaluation interne, trois projets ont été sélectionnés pour une courte présentation devant une délégation du Conseil de fondation du CMPR. Cette délégation a ensuite décidé d'encourager le projet «*Social issues in general practice – an interprofessional perspective of general practitioners and social workers on frequency, challenges, and needs.*», d'Andreas Zeller, avec le Fonds d'interprofessionnalité.

Nous souhaitons à tous les gagnants et gagnantes beaucoup de succès dans leurs projets.

L'année prochaine encore, le Collège de Médecine de Premier Recours s'engagera de façon ciblée pour la recherche en médecine de premier recours. Apprenez-en plus sur le sujet via le code QR suivant:



Responsabilité  
rédactionnelle:  
François Héritier, CMPR

Collège de Médecine de  
Premier Recours (CMPR)  
Rue de l'Hôpital 15  
Case postale 592  
CH-1701 Fribourg